



BTS – Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

Formation Qualifiante **Modulaire**

Le métier-les missions

Dans le cadre de l'exercice et de la promotion des droits publics, le/la titulaire du BTS SP3S participe à la réalisation des missions dévolues aux structures et services relevant du champ du sanitaire et social. Il/elle travaille en grande proximité avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il/elle inscrit son activité dans une logique de partenariat et de réseau et met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales, ainsi qu'au service de la promotion des activités de la structure dans laquelle il/elle travaille. Également, il ou elle participe à l'évolution de la structure et, selon sa fonction, assure l'encadrement, la coordination ou l'animation de l'équipe.

Les métiers accessibles

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemple, ces professions sont identifiées sous les terminologies suivantes :

Responsable de secteur d'Aide à Domicile, Coordinateur réseau, coordinateur d'activités sanitaires et sociales, Chargé(e) de relation avec les usagers Chargé(e) de projet, assistant(e) qualifié(e), Conseiller d'Action Sociale), Assistant de direction, encadrant (secrétariats, pôle accueil, pôle standard), Gestionnaire conseil, conseiller offre de services dans les organismes de protection sociale

Les emplois intéressent différentes structures privées ou publiques, des associations ou des structures relevant de l'économie sociale et solidaire telles que : des Organismes de protection sociale, des établissements et services sanitaires, des établissements et services sociaux ou médico-sociaux, des Organismes de pilotage sanitaire et médico-social.

Suites de parcours possibles

Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux licences pour poursuivre leur parcours dans le cadre de la formation tout au long de la vie, Exemples de secteurs de poursuite d'études : gestion de structures à caractère sanitaire, social, médico-social, Service à la Personnes, Protection sociale, Ressources Humaines, Economie Sociale et Solidaire, Administration Territoriale, ...

Objectifs (Compétences et aptitudes)

A la fin de la formation, les participants seront en capacité de (d') :

→ Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure en vue de lui permettre d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins en prenant en compte ses choix :

Accueillir et accompagner la personne dans son parcours, Mettre en œuvre et suivre la logistique administrative au service de la personne, Coordonner, animer et encadrer des équipes pour répondre aux besoins de la personne, Développer la relation client pour renforcer l'accès aux droits et aux services, Mettre en œuvre une veille documentaire pour adapter son activité aux publics et aux contextes

→ Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité en vue d'améliorer le service rendu :

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet, Participer à la mise en œuvre d'une démarche qualité

→ Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société :

Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire, Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques, Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public

→ Collaborer à la gestion de la structure et du service en vue de s'adapter à l'évolution prévisible des métiers et promouvoir la qualité de vie au travail :

Apporter un appui à la logistique financière, Participer au recrutement de personnel, Accompagner l'évolution des compétences et des conditions de travail

Durée (indicative et ajustable selon les besoins des personnes)

1100 H (maximum pour tous les modules)
455 H de formation en situation de travail en entreprise

Conditions d'accès

Prérequis : la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire

Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- Des référents handicapés sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- Personnalisation du parcours → déploiement de mode de compensation

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Modalités de recrutement et délais d'accès

Information collective ou Rendez-Vous individuel et Entretiens de positionnement (ICO /RDVIP)

→ Se Munir d'un **CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL** (votre email et votre mot de passe)

Phase de positionnement :

- Passation de tests de positionnement + Entretien individuel de motivation
- Analyse du CV + Détermination d'un Plan Individuel de Formation

Délais d'accès : entre 1 et 8 semaines

Publics Visés

- Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi, indemnisé ou non
- Travailleur Non- Salarié (TNS)
- Jeune (16-25 ans)
- Personne en Situation de Handicap (PSH)
→ détenteur d'une prescription par le réseau de prescripteurs (Mission locale, France Travail, CAP Emploi, PLIE, LADOM, Conseil départemental)

Prochaine(s) session(s)

Plusieurs sessions sont programmées,

Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante: dg@aecd.fr

Programme de la formation

Modules : Enseignement généraux

- U1 : Culture générale et expression
- U2 : Langue Vivante : anglais

Modules : Enseignements professionnels :

- U3 : Collaborer à la gestion de la structure et du service
- U4 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire
- U5 : Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure
- U6 : Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité

Autres Modules : Sensibilisation à la Transition Ecologique et Numérique - TRE - Module relations usagers clients seniors (*le cas échéant*)

Méthodes mobilisées

Formation individualisée :

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive : individualisation dans les parcours proposés, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants. Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives (Présentiel, Mixte, Présentiel/distanciel) à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, Serious Games, Approche par les Compétences...).

Equipements et outils

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à la FOAD, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur...
Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque stagiaire - Mise en Situation Professionnelle – FOAD

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation.
- Examens blancs.
- Attestation de fin de formation,, bilan individuel à la fin de la formation.

Modalités de certification

Inscription et présentation aux examens de l'Education Nationale (Session de Juin → Résultats en Juillet).

Possibilité de valider 1 ou des Blocs de compétences

Conformément au règlement d'examen du référentiel (Annexe II.C) :

- **E1.1 : Culture générale et expression** : Epreuve écrite (*coef* 2) (Durée 4h00)
- **E2 : Langue Vivante : anglais** : Epreuve orale (*coef* 2) (Durée 45 mn)
- **E3 : Collaborer à la gestion de la structure et du service** : Epreuve écrite (*coef* 4) (Durée 3h30)
- **E4 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire** : Epreuve écrite (*coef* 5) (Durée 4h00)
- **E5 : Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure** : Epreuve orale et pratique (*coef* 8) (Durée 1h15)
- **E6 : Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité** : Epreuve orale (*coef* 5) (Durée 40 mn)

Equivalences/ Passerelles autres certifications

Pas de liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

Des dispenses d'épreuves à l'examen sont possibles à la demande du candidat

conformément à l'Arrêté du 24 juin 2005

fixant les conditions d'obtention de dispenses d'unités au brevet de technicien supérieur :
« Les candidats à l'examen d'une spécialité de brevet de technicien supérieur titulaires d'un brevet de technicien supérieur d'une autre spécialité, d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur sont, à leur demande, dispensés de subir l'unité de « français », « expression française », « culture générale et expression » ou assimilée. Les candidats à une spécialité de brevet de technicien supérieur titulaires d'un brevet de technicien supérieur d'une autre spécialité ou d'un diplôme universitaire de technologie et ayant validé au cours de leur formation une unité d'enseignement d'économie-droit sont, à leur demande, dispensés de subir l'unité d'économie et droit. »